



L'épreuve orale du DNB

publié le 11/05/2018 - mis à jour le 24/05/2018

Descriptif :

Le jeudi 24 mai prochain aura lieu l'épreuve orale du DNB. Prenez connaissance des horaires de passage ainsi que des modalités de l'épreuve.

L'épreuve orale du DNB 2018 se déroulera le jeudi 24 mai. Les cours seront banalisés pour toutes les classes de 3e ce jour là. Le service de restauration reste ouvert aux élèves.

Pour rappel, l'oral porte sur un projet mené dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs (Avenir, PEAC...).

Il permet notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale.

L'épreuve orale peut se dérouler selon deux modalités :

- soit, via un entretien individuel de 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien).
- soit, via un entretien collectif de 25 minutes (10 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien).

Les candidats peuvent faire l'usage d'une langue vivante étrangère.

Le/la candidat(e) devra se présenter 15 min avant l'épreuve muni(e) de sa convocation et d'une pièce d'identité valide.

Ci-joint la grille de passage des élèves de 3e.

Document joint

 [planning_oraux_dnb_affichage](#) (PDF de 49.5 ko)